

Janvier
2025

MAZIÈRES FLASH

n°252

Le bulletin d'information mensuel de la commune



Le Conseil Municipal du 10 janvier 2025, en bref

17 janvier

Voeux du maire ouverts à tous

18 janvier

Permanence réservations
(théâtre)

21 février

Animation badminton (Bach
Tour)

15 & 16 mars

Représentations (Théâtre
jeunes)

23 mars

Après-midi jeux de société
intergénérationnel (Chloro'Fil)

30 mars

Tournoi tac-tik (APEL)

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA
MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Tél mairie : 02.41.62.35.12

Tél urgence : 06.04.06.51.58

mairie@mazieres-en-mauges.fr

www.mazieres-en-mauges.fr



Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme locale de l'habitat (PLUI-h) de Cholet Agglomération

Le conseil municipal a débattu sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUI-H) de Cholet Agglomération. Ce document définit les grandes orientations pour toutes les communes de l'agglomération en matière de développement économique, d'accueil de nouvelles populations et d'amélioration de la qualité de vie des Choletais.

Le PADD, déjà débattu il y a plusieurs mois, a dû faire l'objet de modifications après la publication en novembre 2023 du décret relatif à l'évaluation et au suivi de l'artificialisation des sols dont l'objectif est d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050.

Tout en intégrant ces contraintes, l'agglomération a l'ambition de rester le deuxième bassin industriel des Pays de la Loire. Le PADD intègre également la préservation de la biodiversité, une gestion équilibrée et durable de l'eau et la production d'énergie renouvelable.

Par ailleurs, pour la période 2026-2041, l'agglomération a pour objectif de construire 5 730 logements, dont au moins 28 % devront être créés au sein des enveloppes urbaines. A Mazières, qui constitue une commune de proximité, cela représente 53 logements à produire. A l'échelle du territoire intercommunal, le PLUI-H envisage, au maximum, l'urbanisation de 140 hectares destinés à l'habitat et l'équipement et 185 hectares destinés à la densification des zones économiques existantes.

Formation nacelles - convention de répartition des frais de location des nacelles

Une formation pour la conduite en sécurité de nacelles a été organisée les 11 et 14 octobre 2024 à Saint-Christophe-du-Bois avec des agents des communes de Saint-Christophe-du-Bois, Mazières-en-Mauges, Vezins et Yzernay. A cette occasion, des nacelles ont été louées. La facturation a été adressée à la mairie de Saint Christophe. Une convention est établie dans le but de répartir les frais de location de ces nacelles entre les communes, au prorata du nombre d'agents ayant participé à cette formation. Cela représente un coût de 303,17 € pour Mazières.

Solidarité avec la population de Mayotte

A la suite du passage du cyclone Chido à Mayotte, le plus dévastateur enregistré sur l'archipel depuis 90 ans, Mayotte vit une tragédie exceptionnelle. Les conséquences humaines, sanitaires, et matérielles ne sont pas encore entièrement connues mais les constats sur place indiquent qu'elles sont catastrophiques et durables. Les élus de Mazières vote une subvention de 500 € qui sera versée à la Protection Civile, l'un des partenaires de l'Association des Maires de France au sein de « Solidarité AMF/Mayotte ».

Avenant à la convention pour la télétransmission des actes à la Préfecture

Un avenant est signé pour permettre la télétransmission des documents budgétaires du CCAS au contrôle de légalité.

Mise à disposition gratuite des équipements communaux

Afin de valoriser la mise à disposition des équipements communaux aux associations maziérais, à l'école, à Tematout et au CSI Chloro'Fil, des tarifs horaires sont votés. Cette valorisation doit figurer dans les annexes du budget communal et devra également figurer sur les budgets et comptes de résultat des associations. Cette écriture comptable n'impactera pas financièrement les associations puisque la somme sera inscrite en dépenses et en recettes. Elle permet de répondre aux règles de transparence et de publicité des comptes.

Population 2025

Suite au recensement de la population réalisée en 2024, la population de Mazières au 1er janvier 2025 est de 1 287 habitants.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 07 février 2025 à 20 h 00

Les actualités communales, associatives et intercommunales

A QUELLE HEURE ON MENT ?
une comédie de Viviane Lheroux

Vendredi 18 Janvier 20h30
Samedi 23 Janvier 20h30
Dimanche 24 Janvier 15h00
Mercredi 29 Janvier 20h30
Vendredi 31 Janvier 20h30
Samedi 01 Février 20h30
Dimanche 02 Février 15h00
Mercredi 05 Février 20h30
Vendredi 07 Février 20h30
Samedi 08 Février 20h30
Dimanche 09 Février 15h00

Tarif
Adultes : 7 €
Moins de 16 ans : 3 €

L'art detrateur
www.lartdetrateur.fr
lart_detrateur

Théâtre de Mazières en Mauges 2025

Prochaine date
billetterie
samedi 18 janvier
de 10 h 30 à 12 h
Salle Saint Jean

Permanence
téléphonique
billetterie
du mardi au jeudi
de 18 h à 20 h
au 07 83 39 67 27

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL CHLORO'fil

Dans le cadre de sa programmation "d'objectifs pour ma planète", action menée au sein de laquelle les habitants du territoire du CSI Chloro'fil peuvent participer à des ateliers, des échanges ou des conférences, nous organisons un **ciné échanges** autour du film **"Demain"** de Cyril Dion et Mélanie Laurent :

le 5 février 2025 à 18h30 -
Salle Gérard Philippe - Trémentines

Des représentants de la Biocoop, la MUSE (Monnaie à Usage Solidaire et Économique) et du parc éolien citoyen de la Grande Levée seront présents pour témoigner d'actions locales et environnementales.

Nous vous attendons nombreux.ses !!

À très vite,
L'équipe du C.S.I. Chloro'fil

VIBREZ AU RYTHME DU BADMINTON
AVEC LE **BACH TOUR**

Un événement dédié aux jeunes et aux seniors,
accessible à tous les niveaux !

Vendredi 21 février
complexe sportif
Mazières en Mauges

DE 14H30 À 17H00
TARIF 5€

Participez en
scannant ce
QR code !

MULTISPORTS / PARA-BAD / BADMINTON / SPORT SANTÉ

BACH49@BADMINTON-CHOLET.FR 06 26 41 25 26

FFBAD Fédération Française de Badminton
CHOLET agglomération
BACH TOUR

Objectifs pour ma planète
2024-2025
APPRENDRE À VIVRE DURABLEMENT

Gratuit

Témoignages de :
biocoop
la MUSE
Parc Éolien Citoyen
La Grande Levée

MERCREDI 05 FEVRIER 2025
A partir de 18h30
CINÉ ÉCHANGES - FILM "DEMAIN"
RÉALISÉ PAR CYRIL DION ET
MÉLANIE LAURENT
SALLE GÉRARD PHILIPPE
TRÉMENTINES

Plus d'infos

02 41 55 93 41
40 bis Rue de la Libération
49340 Nuillé

La sélection du mois



Pour mettre à l'honneur notre saison hivernale nous avons choisi ces deux romans qui vont vous plonger au cœur du grand froid, dans des nuits à n'en plus finir et des jours qui s'étirent à l'infini. Ces romans sont très différents mais partent tous les deux d'une même situation : celle de deux jeunes hommes qui refusent l'avenir que leur environnement familial et géographique leur réserve. Deux destinées vont alors se tisser avec pour points communs la neige, le froid, la nature à perte de vue, des cabanes en bois, des chiens et des feux pour se réchauffer. Une vie âpre dans laquelle ils feront malgré tout des rencontres d'une grande humanité. A découvrir sans attendre !
Belle et heureuse année de lecture et de partage à tous de la part de l'ensemble des bénévoles ☺.

A bientôt dans votre bibliothèque A livre ouvert !

Week-end national de comptage



Week-end national de comptage

Les 25 et 26 janvier 2025
ÇA SE PASSE AU JARDIN !

La Ligue de Protection des Oiseaux vous propose de participer au comptage national des oiseaux des jardins. Il consiste, pour les personnes intéressées à consacrer une heure d'observation, dans son jardin, durant le week-end des 25 et 26 janvier 2025, pour dénombrer le nombre d'oiseaux qui viennent s'y poser. Rendez-vous sur le site www.oiseauxdesjardins.fr